

90% : abstention record aux élections tronquées au Congo (Brazzaville)

Sassou Nguesso doit nommer un nouveau Premier Ministre, Chef de gouvernement pour préserver la paix

Comment le Congo/Brazzaville en est arrivé là ? Comment ses conseillers ont-ils pu amener le Président congolais d'en arriver là ? Par amnésie ou par une mauvaise analyse, non seulement du contexte international tant politique qu'économique avec la crise financière internationale et la récession mondiale mais aussi surtout par la méprise de la soif du Peuple Congolais du changement. En imposant de briquer Congo/Brazzaville dans une situation d'impasse institutionnelle, les conseillers du Président sortant ont poussé leur « champion » dans une erreur politique irréversible. Idem, ses conseillers ont omis de rappeler à M. Sassou Nguesso le discours du 24 juillet 2008 de Barack Obama à Berlin expliquant « ce qui a toujours fait avancer notre peuple... c'est un ensemble d'idéaux qui parlent aux aspirations partagées par tous : qu'on peut vivre à l'abri de la peur et à l'abri du besoin... ce qu'on veut et pense, se réunit avec qui on veut et prier comme on l'entend. Ce sont ces aspirations qui ont réuni les destins de toutes les nations... Ces aspirations sont plus grandes que tout ce qui peut nous séparer. C'est à cause de ces aspirations que tous les hommes libres - partout - sont devenus citoyens. C'est à la poursuite de ces aspirations qu'une nouvelle génération - la notre - doit imprimer sa marque sur l'histoire. Peuple de Berlin - et peuples du monde - ce défi est immense. La route à venir est longue. Mais je viens devant vous pour vous dire que nous sommes les héritiers d'une lutte pour la liberté. Nous sommes les enfants d'un espoir improbable. Construisons sur notre histoire commune, saisissons notre destin commun et, une fois encore, engageons nous dans cette noble lutte pour amener la justice et la paix dans notre monde. » Les Congolais (Brazzaville) ont pris date avec cet engagement profond qui fonde la République et l'Etat.

Comment les conseillers de M. Sassou Nguesso en sont arrivés, avalisant un coup d'Etat constitutionnel sans tenir compte du dernier discours du N°1 américain devant les représentants du Peuple au Ghana mettant l'accent sur la démocratie et la bonne gouvernance afin que l'Afrique devienne un partenaire sur lequel l'Europe et les USA doivent compter pour trouver des solutions à la récession mondiale et à la crise financière internationale, ont contribué au désastre ?

C'est dans ce contexte que se situe M. Modeste Boukadia, le leader national, l'enfant de Kibossi, en proposant comme solution à la crise au niveau de notre sous-région la création des Etats-Unis de l'Afrique Centrale



Le président Sassou Nguesso du Congo

pour engager des grands travaux inter-états. Un projet qui a trouvé un écho favorable au niveau de l'Union européenne, aux Etats-Unis d'Amérique et dans bon nombre de pays africains dont la RDC qui compte beaucoup d'associations sur ce thème novateur. Voilà le véritable socle qui manquait à l'Union Africaine pour se construire sur de bases solides.

Les temps sont durs pour ceux qui ne comprennent pas que le Mur de Berlin est bien tombé. De même, la guerre froide est un cauchemar du passé ! A une certaine époque révolue, un président africain, affilié au Pacte de Varsovie, pouvait se faire proclamé élu à plus de 99% avec un taux d'abstention record de 90%. C'est le taux confirmé par les enquêtes menées sur le terrain par la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST) et la Direction Centrale des Renseignements Militaires (DCRM) du Congo/Brazzaville à la suite de l'élection présidentielle du 12 juillet dernier. En d'autres termes, il n'y a eu que 10% de taux de participation. De sources sûres indiquent que le ministre de l'Administration du Territoire chargé des élections, M. Raymond M'POULOU a déposé sa démission ; pour cause n'ayant pas participé à l'élaboration des faux résultats qui lui ont été imposés pour proclamer la victoire du président sortant.

Pour s'en convaincre, à ce jour, aucun Etat digne de ce nom, de l'Afrique (sauf le Togo et allez-y comprendre pourquoi) aux USA en passant par l'Europe - la France comprise où d'ailleurs le président sortant Sassou Nguesso est appelé *Président mal élu* - ne l'a reconnu officiellement ! Dans ces conditions, quel avenir pour le Congo/

observatoire des Elections en Europe in www.robert-schuman.eu). Ce fut aussi le cas au Nigéria lors des élections du 28 mars 2008 où l'invalidation de l'élection présidentielle avait été demandée « selon les observateurs locaux et internationaux, les élections ont été entachées de graves irrégularités : rejet (non attribution de document tel le certificat de moralité fiscale refusé au candidat Modeste Boukadia, l'enfant de Kibossi) et arrestation arbitraire de candidats, fraude à la carte d'électeur, mauvaise logistique, opacité du dépouillement » (BAD/OCDE 2008. Perspectives économique en Afrique).

Ces deux cas, l'un en Europe et l'autre sur notre continent confirment que l'élection présidentielle au Congo (Brazzaville) devrait être invalidée pour aller à une élection digne, libre et transparente pour donner une chance aux Congolais d'aller voter massivement leur nouveau Président. Une invalidation sera une autre voie pour le président sortant qui pourrait alors sortir cette fois-ci par la grande porte comme le lui avait proposé l'enfant de Kibossi ; finalement grand vainqueur de ces élections tronquées par le pouvoir sortant de Brazzaville. Ce serait une avancée pour l'Afrique et surtout pour le Congo/Brazzaville dont on attend ses avancées en démocratie pour constituer le couple RDC/RCA pour lancer la politique du marché intérieur avec les Etats-Unis de l'Afrique Centrale.

Voilà pourquoi nous pensons que M. Sassou Nguesso n'a pas d'autre choix que de cohabiter avec un vrai Premier Ministre, Chef de gouvernement. Mais le peut-il vraiment puisqu'il n'est plus légitime ? C'est là que doit intervenir le génie, le bon sens et le consensus politique car vu le taux exorbitant de l'abstention, il n'y a pas d'autre choix, d'autre voie ou d'autre issue.

En effet, il faut toujours savoir que l'abstention électorale massive doit toujours être interprétée comme un phénomène de rejet massif par l'électorat des candidats qui sollicitent effectivement par leur présence le suffrage des électeurs. Là est le risque de tout candidat qui maintient sa candidature contre vents et marées alors qu'il sait pertinemment le mécontentement grandissant et généralisé dans le pays contre toute la classe politique déconnectée des réalités mais qui ne pense qu'à survivre et à maintenir ses prérogatives. C'est triste, mais c'est ainsi car cela relève de l'indigence micro économique !

Avec un taux de participation dont le pouvoir sortant admet qu'il est au mieux de 15% alors que tous les observateurs indépendants situent

autour des 8% voire plus près des 6%, il est de bonne guerre que la classe politique ainsi fustigée double le taux de participation pour limiter le cuisant et cinglant rejet que lui a signifié le Peuple en s'abstenant et en se désintéressant des candidats nommés et choisis effectivement d'après par le candidat principal contre réélection, et quant à ceux qui affirment un taux de 63% le noyau de vérité est dans la virgule à replacer. Cette vérité est celle provenant du sein de certains partis ayant soutenu le Président sortant qui affirment que celui-ci n'obtient que 15% des suffrages exprimés soit 1,5% du corps électoral. Dont acte, le candidat Sassou Nguesso n'est pas réélu. Un second tour s'impose évidemment.

Pour Modeste Boukadia, le président du Cercle des Démocrates et Républicains du Congo-Brazzaville (C.D.R.C.), l'enfant de Kibossi qui avait appelé tout au long de ses rencontres avec le Peuple Congolais à l'abstention si les conditions d'une élection optimale n'étaient pas réunies, pense qu'il est « inutile de polémiquer sur le taux de participation. Chacun sait pertinemment qu'il est bas, que ce soit à 15, à 8 voire 6,3% ; l'échec le plus cuisant et le plus navrant n'est même pas pour le président si bien non réélu, pour lequel je souhaitais vraiment au plus profond de moi par sympathie et courtoisie, une sortie prestigieuse par la grande porte, et qui devient par ce fait, la risée du continent voire du monde entier. C'est surtout pour l'opposition institutionnalisée qui, en participant à la mascarade de démocratie moyennant la rétribution du candidat principal, s'est ainsi complètement déjugée par son suavisisme intéressé. Je sais bien qu'il faut survivre - et je le comprends - mais à ce point du débat national, c'est de l'égoïsme aveugle à court terme, privilégiant les intérêts personnels contre ceux de la Nation ! »

Que le pouvoir sortant du Congo/Brazzaville ne fasse pas le coup de l'incivisme généralisé comme cela se fait dans les pays dits démocratiques quant le taux d'abstention à un scrutin est fort, voire très fort. L'abstention a toujours une signification politique profonde que le pouvoir minimise en faisant l'autruche. Quand un scrutin est à 10% de participation, cela ne veut pas dire que 90% des gens majeurs sont inciviques, adolescents, involutés, incapables, mésintelligents et mentalement indigents. Le dire, ce n'est même pas insulter la Nation, c'est s'insulter soi-même par un effet de miroir. Cela relève de la mentalité enfantine du gamin pris la main dans le sac et qui ne sait quoi dire.

(Suite et page 9)

90% : abstention record aux élections tronquées au Congo (Brazzaville) Sassou Nguesso doit nommer un nouveau Premier Ministre, Chef de gouvernement pour préserver la paix

(Suite de la page 8)

Le Peuple congolais (Brazzaville), dans sa grande sagesse qu'il délient des Anciens, a su discriminer avec perspicacité que tous les candidats adoués par le candidat sortant, dont lui-même en tête d'affiche, poussé à l'évidence contre son gré par son entourage aux dents longues qui rayent sachant par avance que rien de novateur ne sortirait de leur action future parce que trop impliqués dans les schémas classiques qui ont conduits là où le Congo/Brazzaville en est à l'écart de la communauté des hommes quant au bien-être du Peuple !

On constate finalement que ce scrutin présidentiel est un non événement qui cependant est lourd d'implications. L'échec le plus patent pour le Président réside dans ce collapsus de l'opposition organisé par le pouvoir lui-même et qui se retourne contre lui parce qu'en démocratie on ne peut acheter les candidats pour qu'ils soudoient les cœurs et les consciences afin d'obtenir une participation convenable, ce que leur reproche aujourd'hui le Président non réélu qui leur redemande le remboursement. C'est juste mais c'est ainsi ; c'est toujours tantôt de recevoir et de conserver tout pour soi.

Quant à Modeste Boukadia, l'enfant de Kibossi, avec la sincérité qui caractérise toujours ses propos, il a su gagner les cœurs de ses compatriotes ce qui lui a valu d'être le digne remplaçant du vieux leader Bernard Kolélas dans la région du Pool. Ce fut aussi cela l'enjeu de cette élection. La région du Pool est une région-clé pour accéder à la porte du pouvoir. Dans ce contexte, on peut imaginer que la décision de ne pas déposer son dossier de candidature ne fut pas très facile à prendre car il avait toujours cru jusqu'au dernier moment que le Président sortant irait dans le sens d'un gouvernement de transition de six mois, peut-être un peu plus à la rigueur neuf mois pour accoucher de quelque chose d'essentiel, dont le rôle fondamental était le recensement généralisé et l'établissement des listes électorales et l'enrôlement des électeurs au moyen des méthodes modernes dont la communauté internationale dispose ; recensement indispensable d'un point de vue économique et social pour la mise sur les rails du nouveau dispositif de répartition et de construction du marché intérieur congolais (Brazzaville) à la fois productif et consommateur pour tous les concitoyens de son pays.

D'après ce que nous savons, sa décision d'ailleurs lui fut facilitée par le Président sortant qui, par l'intermédiaire de son ministre de l'Économie, via ses services fiscaux, lui fit refuser le certificat de moralité fiscale au motif qu'il ne payait pas d'impôt au fisc congolais (Brazzaville). L'enfant de Kibossi réfute cette raison : « c'est un motif irrecevable parce que, d'une part, la Constitution du 20 Janvier 2002 de notre pays ne



Modeste Boukadia

prévoit pas cette disposition pour les citoyens congolais disposant comme moi d'un statut de diplomate, et d'autre part, que pour d'autres candidats relevant comme moi de la diaspora congolaise payant ses impôts aux fiscs des pays dont ils relèvent, il a été normalement accordé ce certificat de moralité fiscale. Donc, deux poids deux mesures s'appliquant par l'iniquité que mon discours novateur suscitait au sein du pouvoir. Dont acte de cette iniquité que je comprends bien sans pour cela bien entendu la condamner. Il est vrai que mon dilemme était alors de surmonter ce sentiment d'abandon de poste vis-à-vis du Peuple du Congo/Brazzaville par les espoirs novateurs que j'avais suscités et qui se trouvaient ainsi contrecarrés par le pouvoir en place. Mais, puisque celui-ci croyait dur comme fer à une participation massive du Peuple, c'est finalement le Peuple qui me donnait raison par son abstention historique positive. Le pouvoir sortant, comme l'opposition aux ordres, se voit désavouées par son désintérêt, ce qui permet de me considérer comme adoué par la Peuple avec plus de 90% des suffrages devenant ainsi le leader national incontesté » a expliqué le nouveau leader national du Congo/Brazzaville, Modeste Boukadia, à des journalistes au cours d'un déjeuner de travail.

Quelqu'un peut-il lui dénier ce droit ? Il est à craindre que non car ajoute l'enfant de Kibossi « je lui dis, droit dans les yeux, chiche, organisons un scrutin présidentiel une fois le recensement et les listes électorales refaites avec l'aide internationale, et nous verrons. D'ailleurs, je sais que le Président sortant regrette en privé de n'avoir pas donné suite à ma proposition de gouvernement de transition pour l'organisation d'un tel scrutin ; mais il n'est pas trop tard ; les grands hommes ont toujours été ceux qui reconnaissent leurs erreurs ! »

Mais, comme le qualificatif l'indique, un gouvernement de transition ne saurait être d'une durée de trois ans comme le souhaite, d'après nos observations, le Président non réélu

voire insuffisamment réélu sinon il s'agirait d'un gouvernement fantoche ayant pour vocation d'assumer les affaires courantes aux ordres d'un Président qui décide de tout sans en référer, discréditant ainsi les participants. Ce serait inadmissible, mais en fait pour la démocratie, pour les nouveaux adoués, les anciens en provoquant un bigamisme et en faisant retomber les responsabilités sur les nouveaux entrés.

Comme son nom l'indique, un gouvernement de transition assure la transition entre un ancien président, ou

ou empereur, et un nouveau, en laissant le temps normal de six voire neuf mois pour organiser le scrutin dans la transparence en élisant le nouveau chef d'orchestre qui doit gérer les oppositions contraires dans le respect des lois de la démocratie pour le bien de tous.

Pour le leader national, Modeste Boukadia, les raisons fondamentales qui ont poussé M. Sassou Nguesso à refusé le recensement se trouvent dans la tragédie que le Congo/Brazzaville a traversé depuis le coup d'Etat du 5 juin 1997 jusqu'aux guerres 1998 qui se sont prolongées. Il explique : « Et maintenant, allons au fond des choses, et que les choses soient dites une bonne fois pour toutes : pour quelle raison le Président sortant a-t-il commis cette « erreur » de ne pas vouloir faire de recensement et de révision des listes électorales ? C'est un secret de polichinelle qui tôt ou tard se dévoilera car il est inscrit de façon indélébile dans notre démographie congolaise du fait de l'existence d'un trou noir dans les classes d'âge des 30-40 ans résultant de la guerre faite contre les civils. Soyons réalistes et clairs, cela se saura tôt ou tard ; c'est pour cela que j'ai toujours assuré qu'il n'y aura pas de « chasse aux sorcières » qui susciterait alors un apartheid. Soyons africaine en entretenant la haine de génération en génération ; il nous faut tous sortir de ce cercle très vicieux en faisant attention à ne pas y retomber de façon enfantine. »

La question posée par un de nos confrères sur l'importance de ce trou noir dans les classes d'âges ? Il répond sans ambages : « Il est très important. Mon estimation, à partir de recoupements faits au travers des divers recensements antérieurs et du rapport post-conflit de 1998, est de l'ordre de trois quarts de million, ce qui est considérable pour un petit pays comme le nôtre. On peut certes cacher la vérité voire la retarder, mais cela se saura un jour quand les historiens étudieront l'évolution de notre démographie. Aussi, quelle que soit la vérité, le Président non réélu doit garder toute sa sérénité ; je le redis, je le confirme solennellement, il n'y aura pas de chasse aux sorcières ni d'apartheid pour les raisons que j'ai évoquées plus haut. Si je me suis trompé, le Président n'a rien à craindre ; et je saurais le reconnaître ; et dans le cas contraire, c'est une affaire congo-congolaise à gérer dans les conditions que je viens d'énoncer car notre pays est souverain, ce qui n'empêchera pas l'indemnisation de toutes les victimes d'exaction. »

Dans ces conditions, la position du Président non réélu deviendrait intenable et relèverait alors d'une fixation s'il s'avérait qu'il poursuive à s'opposer au recensement, et à cette révision des listes électorales en faisant appel aux organismes internationaux parfaitement fiables en ces domaines. En ce cas, vu le nombre et la qualité

(Suite à la page 11)

La situation de sécurité à l'Est de la RDC continue à faire des victimes

L'Est de la République Démocratique du Congo demeure une zone de tension malgré les efforts que fournit le gouvernement et la Monuc pour pacifier cette partie du pays. Les opérations Kimia I et II initiées par le gouvernement pour traquer les Fdir connaissent bien de succès malgré un nombre de plus en plus élevé des personnes victimes des dégâts causés par ces derniers en fuite. Les villages saccagés et brûlés, des villageois tués à coup de machettes ou par balles, des femmes violées... tel est le lot que ces groupes armés étrangers réservent aux autochtones. Ces rebelles rwandophones soupçonnés d'être des auteurs du génocide au Rwanda ont apparemment décidé de se battre jusqu'à leur dernière goutte de sang car malgré des multiples appels au désarmement lancer à leur endroit, ils refusent de se rendre. Toute fois d'après le porte parole du gouvernement congolais, plusieurs milliers d'autres combattants Rwandais et leurs dépendants qui ont



Hubert Mukuna, l'un des victimes

accepté l'offre du gouvernement ont déjà été rapatriés dans leur pays d'origine. Mais pendant ses opérations nous confirme notre correspondant à Goma beaucoup des rwandais s'infiltrèrent dans les milliers des congolais pour échapper au rapatriement car craignant des surprises désagréables. Cette situation est strictement interdite par les services de sécurité de la Rdc qui considèrent comme étant en intelligence avec les forces rivales toute personne qui osait recruter des militaires des

Fdir sous quelque motifs soit-il. C'est le cas d'Hubert Mukuna qui habitait la ville de Goma et qui aujourd'hui demeure introuvable malgré toutes les recherches entreprises par les membres de sa famille. Cette dernière reconnaît que Hubert Mukuna avait hébergé un militaire hutu dans son logis et suite à cela, les deux ont été arrêtés dans la nuit du 29 au 30 avril 2009 par des personnes non autrement identifiées et pour une destination inconnue. Par ailleurs le gouvernement congolais est décidé d'en finir avec la guerre à l'Est afin d'imposer une paix durable sans laquelle aucun développement n'est envisageable tout militaire accusé de violenter les paisibles citoyens arrêté, jugé et condamné. Tout récemment certains officiers et militaires ont été condamnés à perpétuité et à autres lourdes peines pour avoir été reconnus coupables des viols, assassinat et autres crimes à l'endroit de la population congolaises.

GD

Cas d'exploitation et d'abus sexuels : La sensibilisation toujours de mise

La MONUC continue de sensibiliser son personnel tant civil que militaire sur le respect des règles de conduite des Nations unies dans les pays d'accueil, tout comme les populations appelées à se prémunir contre tout acte qui viendrait nuire aux relations entre elles et la mission. C'est le but du débat organisé le 24 juillet dernier sur les antennes de Radio Okapi où deux agents de l'Unité Conduite Discipline sont venus expliquer aux auditeurs le fonctionnement de ces règles.

Mounia Lakhdar-Hamina et Kandi Godia, respectivement chargée des programmes et chargée de la conduite et discipline ont rappelé combien il était important pour le personnel d'avoir un comportement exemplaire. « Recrutés pour venir soutenir un pays en proie à des difficultés, les agents de la MONUC sont continuellement observés par la population » a souligné Mme Kandi Godia, et en ce sens, il est attendu qu'ils se conforment « aux plus hauts standards des règles de conduite aussi bien dans leurs vies personnelles que professionnelles ».

En d'autres termes, ce... dit dire que le personnel doit aussi bien respecter les règles de conduite édictées par les Nations unies que les lois du pays d'accueil, notamment celles de la RDC, devait-elle dire.

Il est par exemple interdit, a dit Mme Lakhdar-Hamina, aux membres du personnel de commettre des actes d'exploitation ou de violences sexuelles. En clair, le personnel de la MONUC ne doit s'engager dans aucune forme « d'activités sexuelles avec un enfant mineur âgé de 18 ans, offrir de l'argent, un emploi, des biens ou services à une prostituée ou toute autre personne en échange des faveurs sexuelles », a-t-elle précisé.

Mais comment faire pour prévenir ces cas de mauvaises conduites ? L'Unité Conduite et Discipline a-t-elle indiqué, a développé depuis sa mise en place en 2004, toute une batterie de stratégies et conseils : « Des programmes d'information, de sensibilisation et de formation sont régulièrement dispensés à l'ensemble du personnel et ce, sur toute l'étendue du territoire. Rien que l'année dernière, 31.000 membres du personnel ont participé à ces séances d'information et de formation relatives aux abus et exploitations sexuels ».

Interrogée par les auditeurs de Radio Okapi sur la démarche à adopter en cas de plainte de la population, Mme Lakhdar-Hamina a souligné qu'en plus de ses bureaux ouverts depuis peu à Goma et Bunia, « l'Unité dispose aussi d'un numéro téléphonique d'urgence - 081890 77 44 - dont la population peut se servir pour entrer



facilement en contact avec la MONUC. Elle a aussi, pour rassurer la population, insisté sur le fait que les bureaux de la MONUC sont bien outillés en termes d'expertise pour faire face à toute plainte d'où qu'elle vienne.

Des sanctions sont elles aussi appliquées contre les membres indisciplinés du personnel lorsque des cas d'allégations se sont avérés exacts a encore demandé un auditeur ? Elle a répondu par l'affirmatif. « Il y a des sanctions, et elles se prennent en fonction de la gravité de l'acte commis ». Ces sanctions, a-t-elle précisé, peuvent aller de l'avertissement au renvoi en passant par une suspension d'activité ou une dégradation.

Il faut rappeler que rien que pour la période 2008, 7 membres de la composante militaire et policière de la MONUC ont été renvoyés dans leurs pays pour des raisons disciplinaires, principalement suite à des accusations d'exploitation et d'abus sexuels.

Heureusement aussi que depuis cette même année 2008, il y a une réduction sensible des cas d'allégation de catégorie 1 qui concerne les abus et exploitations sexuels et autres fraudes ou activités criminelles. Les allégations de cette catégorie sont passées de 66 en 2007 à 56 en 2008 dont 39 cas d'abus sexuels contre 48 pour l'année 2007.

GD / Monuc

Sassou Nguesso doit nommer un nouveau Premier Ministre, Chef de gouvernement pour préserver la paix

(Suite de la page 8)

des gens qui demandent ces travaux en préalable à toute action politique, un référendum sur cette question serait possible, est-ce possible sans commencer sur la question préalable ? Au recensement et des listes électorales, ce qui serait alors un cercle parfait pour se retrouver ainsi au point de départ. Il ne reste plus qu'à croire à la raison présidentielle !

En tout cas, pour le leader national, Modeste Boukadia, l'enfant de Kibossi, sa position est très claire après ce blanc seing en rond-de-bosse que lui donne l'abstention massive du Peuple Congolais (Brazzaville) exprimant son rejet et son manque de confiance dans la classe politique traditionnelle de quelque bord que ce soit. Pour lui, le temps est venu pour que le Congo/Brazzaville regarde devant et aille de l'avant. Le Peuple dans toute sa diversité a donné raison à qui de droit. Après cette mascarade d'élections ni libres ni transparentes, il est temps que la classe politique, le pouvoir déchu par le Peuple et l'opposition institutionnalisée désavouée par le Peuple impatient de voir se mettre en place une AUTRE POLITIQUE, s'élève au-dessus pour s'atteler à l'essentiel : engager le Congo/Brazzaville vers les réformes indispensables dont le pays a besoin pour régler l'ensemble des problèmes sociaux et économiques qui se posent à tous les concitoyens du pays frère de la RDC.

Au regard de l'ampleur du taux d'abstention qui avoisine les 90%, la nécessité d'un gouvernement de transition présidentielle de 6 à 9 mois est plus que d'actualité. Il est même vivement recommandée avec à sa tête un réel Premier Ministre, chef de Gouvernement. Il aura la responsabilité de faire réaliser un recensement, une révision des listes électorales et l'enrôlement des électeurs en confiant ce travail spécial aux organismes internationaux parfaitement rodés et

expérimentés pour ce genre d'activité. Il est impératif pour le Congo/Brazzaville de connaître exactement sa démographie pour les besoins, et c'est le souligne Modeste Boukadia, « la masse monétaire à mettre en circulation pour que l'Etat du Congo/Brazzaville fonctionne de manière normale et optimale. La pauvreté des Congolaises et des Congolais appelle à cette dynamique pour que l'Etat du Congo (Brazzaville) soit à la hauteur des tâches qui s'imposent à lui. Par ailleurs, par respect du Peuple, il ne serait pas judicieux d'envisager un gouvernement fantôme de trois ans dirigé en fine par un Président si bien non réélu d'autant plus qu'il suffit de consulter l'état civil de Nantes où sont rassemblés les actes de naissance de ceux qui sont nés français, territoire du Moyen-Congo, pour s'en convaincre !

En définitive que faire dans la situation actuelle d'un pays n'ayant plus de Président puisque le Président sortant est devenu un simple ancien candidat comme les autres, qu'il n'est pas réélu au premier tour, qu'il existe une abstention historique massive désavouant tous les candidats dont ceux de l'opposition, et qu'il n'a pas été prévu de second tour comme la Constitution le prévoit ? Aux termes des Constitutions du Congo/Brazzaville, dont celle de 1992 toujours valide de droit, c'est le Président du Sénat qui assure l'intérim de la Présidence et à la Cour Constitutionnelle de juger sereinement, sans passion, en son âme et conscience, de la validité ou non de ces élections, sachant que les Forces Armées ont la mission de garantir la liberté d'expression de la Cour Constitutionnelle.

Pour l'enfant de Kibossi, le leader national, il estime : « Je crois que la position la plus sage pour nous tous est d'invalider cette élection au motif d'insuffisance réelle de participation et de laisser choisir le Président par

interim, en l'occurrence le Président actuel du Sénat, de la nomination immédiate d'un gouvernement de transition présidentielle dont la mission essentielle est de faire établir un recensement, dans les conditions précitées, pour d'obtenir des listes électorales fiables afin d'accoucher d'un vrai Président dans neuf mois au terme d'une nouvelle élection présidentielle enfin digne du nom !

Il est quand même étonnant que ce soit des partis ayant soutenu le candidat Sassou qui fassent état que celui-ci n'a pas obtenu la majorité absolue au premier tour en n'ayant que 15% des votants, et que, dans ces conditions, l'opposition institutionnalisée n'en fasse même pas état pour exiger l'invalidation de l'élection présidentielle voire un second tour à la rigueur, c'est très curieux, et l'on peut se poser nombre de questions sur une certaine connivence ; faut-il comprendre que la demande de remboursement des avances consenties à certains candidats issus de l'opposition a pour but de neutraliser celle-ci quant à demander un second tour voire soutenir une invalidation par la Cour Constitutionnelle au motif de cette abstention massive ? C'est d'autant plus crédible que les services spéciaux de l'Etat, malgré tout bien placés pour observer l'ampleur du phénomène, situent le véritable taux de participation autour de 10% !

Je laisse méditer le candidat non réélu sur cette pensée du Président Obama, que vous avez relevé dans votre dernière livraison, dont tout candidat à une présidence en Afrique doit tenir compte pour aborder la modernité : « Le monde actuel a besoin d'autres mentalités que celles héritées de la guerre froide ; l'homme véritablement fort est celui qui accepte les compromis et non pas celui qui est obtus dans ses pensées et ses raisonnements » d'une époque

révolue » ; à bon entendeur salut profond comme la sagesse et la morale naturelle le commande pour en faire bon usage et savoir comment s'y prendre ; mais sommes-nous encore dans ces conditions à partir du moment où aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue des votants au premier tour et puisqu'il n'y a pas de second tour ? Tout se trouve ainsi invalidé par ces faits et seul le Président par intérim peut décider de la procédure ! »

Pour conclure dans ces élections présidentielles du 12 juillet dernier au Congo/Brazzaville, il est à noter qu'une élection nouvelle s'est levée dès le 31 mai 2009 quand la foule immense composée de Congolaises et de Congolais venus de toutes parts du Congo/Brazzaville s'est dirigée vers l'Hôtel de Brazzaville (Mairie Centrale) où devait se tenir une conférence pour lancer la campagne présidentielle de l'enfant de Kibossi, et que les sbires aux ordres du pouvoir en place ont sciemment occupé la salle jusqu'à 16 heures alors qu'ils devaient le libérer à midi, alors que les forces de l'ordre étaient sur place avec armes et gilets pare-balles. Il ne fallait pas être grand derc pour y voir une provocation du pouvoir au motif fallacieux de sécurité afin d'instaurer un couvre-feu qui aurait fait suite à des affrontements des plus sanglants par des forces prêtes à en découdre contre les ovins si le Président du C.D.R.C. n'avait donné l'ordre de dispersion dans le calme et la sérénité. Ainsi, la politique du roseau fut encore la plus forte ; il pile, mais ne rompt pas. En définitive, la présence massive à l'appel du candidat indépendant est en soi l'élément historique fondamental à retenir, et non le fait que le meeting fut tronqué. Aussi, le sens de l'histoire prescrit à M. Sassou Nguesso ou au Président du Sénat de donner au Congo/Brazzaville des institutions transitoires fiables dirigées par un homme de conviction qui le protégera de tout !

Grand Débat